



## Cérémonie : Commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire des combats des Glières

**En 2024, le Conseil départemental de la Haute-Savoie, l'Association des Glières pour la mémoire de la Résistance et le Préfet de la Haute-Savoie célèbreront le 80<sup>e</sup> anniversaire des combats des Glières le dimanche 07 avril 2024 à la Nécropole Nationale des Glières à Morette. Des restrictions de circulation seront mises en place durant cette journée.**

A cette occasion, un dispositif d'accès réglementé sera mis en place pour toutes les personnes souhaitant assister à la cérémonie. Ne seront admises que les personnes disposant d'un carton d'invitation (places en tribunes) ou inscrites avant jeudi 4 avril à 16h via le lien suivant : <https://www.billetweb.fr/inscription-80eanniversaire>.

600 élèves et collégiens sélectionnés en amont seront partis prenants lors de la cérémonie. Seuls ces enfants auront un accès dédié à la tribune au sein de la Nécropole.

### ➤ **Aménagement de la circulation aux abords du site**

La route départementale 909 sera fermée à la circulation, dans les deux sens, entre 8h et 15h, depuis le rond-point du Reblochon jusqu'à Morette.

Une déviation sera accessible pour les véhicules légers uniquement entre Dingy Saint-Clair et la Balme de Thuy par la RD 216, soit pour les véhicules en transit soit ceux se rendant à la cérémonie.

### ➤ **Accès au site de la Nécropole : stationnement et contrôles de sécurité**

Après vérification des inscriptions et remise d'un badge d'accès, des navettes seront mises à disposition, depuis les parkings, permettant ainsi de rejoindre le site de Morette au départ de :

- Thônes : parking de l'Entreprise Fournier - Mobaipa
- Alex : parking de l'Entreprise Fournier - Mobaipa
- Annecy-le-Vieux : Espace Rencontre

Toutes les personnes devront présenter l'invitation et une pièce d'identité à l'arrivée. L'accès en voiture et le stationnement aux alentours du site de Morette seront interdits.

Compte tenu des impératifs de sécurité et de la bonne gestion des flux, il est rappelé que l'arrivée doit s'effectuer avant 10h30 et que toute sortie de la zone sécurisée sera définitive.

### Contacts :

Département de la Haute-Savoie : 04 50 33 58 61 / [media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

Préfecture de Haute-Savoie : 04 50 33 64 50 / [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)